



n° HP114532

CONTRÔLE PÉRIODIQUE HAYON ELEVATEUR - HP

Prestataire	Hayon	Véhicule
	Marque dhollandia	Marque renault
	Modèle dhlm50	Immatriculation DS-620-LD
	N° de série 177013	Km
	Année de fabrication 2003	Plaques signalétiques
	CMU (kg) 2000	Plaque constructeur bon
	N° de parc	Marquage CE bon
		Plaque assembleur bon

Ce contrôle concerne les éléments visibles sans démontage majeur et normalement accessibles par des moyens adaptés mis à disposition du contrôleur par le chef d'établissement ou l'utilisateur selon l'article 3 de l'arrêté du 1er mars 2004. Il concerne pour une part un examen de l'état de conservation, un essai de fonctionnement et un contrôle des organes de sécurité.

Le contrôleur vous demande de signaler toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le présent rapport (désignation, caractéristiques techniques, lieu).

Le présent rapport est établi en application de l'article R4323-23 du Code du Travail. Son contenu est défini par l'article 22 de l'arrêté du 1er mars 2004.

En cas d'utilisation différente de celle constatée lors de la visite du contrôleur, vous devez en informer le contrôleur par écrit afin qu'il puisse vous indiquer les dispositions réglementaires qui en découlent et la faisabilité de la manœuvre.

Il est rappelé que doit être consigné sur le registre de sécurité (selon les articles L 4711-5 du code du travail) de l'établissement le résultat de ce contrôle.

Il vous appartient aussi conformément à l'article 3 de l'arrêté du 1er mars 2004 et à l'article R4323-26 du Code du Travail, de vérifier si le présent rapport a été annexé au registre de sécurité. A défaut vous devez reporter sur ledit registre les indications précises relatives à la date des vérifications, à la date de remise des rapports correspondants, et à leur archivage dans l'établissement.

Il vous appartient aussi conformément à l'arrêté du 2 mars 2004, et l'article R4323-19, de consigner ces vérifications sur le carnet de maintenance.

NOTA : Le vérificateur ne donnant qu'un avis technique, la décision de retrait ou de maintien en service, ou de réparation dudit matériel est de la responsabilité du chef d'établissement ou de l'utilisateur.



Type de hayon Rabattable

1 - CONTRÔLE DE LA DOCUMENTATION

1.1 - Manuel d'utilisation	bon	1.3 - Certificat de conformité	bon	1.5 - Dernier contrôle périodique	bon
1.2 - Carnet de maintenance	bon	1.4 - Rapport de mise en service	bon	1.6 - Date dernier contrôle	09/09/2026

2 - EXAMEN DES DISPOSITIFS DE SECURITE

2.1 - Présence et état du dispositif anti-encastrement	bon
2.2 - Les extrémités de la plateforme sont signalées	bon
2.3 - Aucun dispositif ne dépasse le gabarit du véhicule	bon
2.4 - L'appareil est immobilisé en position route	bon
2.5 - Sens logique des manettes de commande	bon
2.6 - Garde-corps et conformité	sans objet
2.7 - Butées mécaniques de plancher	bon
2.8 - Valve de pression sécurisée	bon
2.9 - Sécurité utilisation non autorisée	bon
2.10 - Coupe circuit	bon
2.11 - Plateforme anti-dérapante et conforme	bon
2.12 - Pas d'inclinaison avec commande sur plateforme en hauteur	bon
2.13 - Fonctionnement des arrêts de rolls	sans objet
2.14 - Signalisation du centre de gravité	bon
2.15 - Protection des pieds	bon
2.16 - Sélecteur de poste de commande	bon
2.17 - Pictogrammes sur poste de commande	bon
2.18 - Affichage des consignes de sécurité	bon
2.19 - Affichage de la capacité de charge	bon
2.20 - Contrôle de la position route (à partir de 05/2008)	sans objet

**3 - EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION (examen visuel)**

3.1.0 - Structure et Mécanisme		3.2.0 - Hydraulique		3.3.0 - Électricité	
3.1.1 - Fixation sur véhicule	bon	3.2.1 - Choc sur fût de vérin	bon	3.3.1 - Faisceau de puissance	bon
3.1.2 - État général oxydation	bon	3.2.2 - Choc sur tige de vérin	bon	3.3.2 - Faisceau de commande	bon
3.1.3 - Déformation du mécanisme	bon	3.2.3 - Fuite sur groupe	bon	3.3.3 - Présence des fusibles	bon
3.1.4 - Déformation de la plateforme	bon	3.2.4 - Fuite sur vérin(s)	bon	3.3.4 - Etat des connexions	bon
3.1.5 - Ancrage des vérins	bon	3.2.5 - Fuite sur valve(s)	bon	3.3.5 - Etat du coffret de commande principal	bon
3.1.6 - Rives de plateforme	bon	3.2.6 - Etat de la tuyauterie	bon	3.3.6 - Etat de la commande annexe	bon
3.1.7 - Etat des axes et blocages	bon	3.2.7 - Etat des flexibles	bon	3.3.7 - Etat de l'éclairage du poste de commande	sans objet
3.1.8 - Etat des roulettes ou sabots de mise au sol	bon				

4 - ESSAI DE FONCTIONNEMENT A VIDE

4.1 - Temps d'ouverture	14 s	Hauteur dessus plancher/dessus plateforme au sol	1200 mm
4.2 - Temps de fermeture	14 s	4.3 - Temps de levage	17 s
		Vitesse calculée	70.59 mm/s
		4.4 - Temps de descente	15 s
		Vitesse calculée	80.00 mm/s

5 - ESSAI DE FONCTIONNEMENT en charge maxi

Essai réalisé avec une charge nominale de 2000 kg

5.1 - Faire mouvoir l'appareil dans toutes les positions	bon	Hauteur dessus plancher/dessus plateforme au sol	1200 mm
5.2 - Tester les butées mécaniques de plancher	bon	5.3 - Mesurer le temps de montée	22 s
		Vitesse calculée	54.55 mm/s
		5.4 - Mesurer le temps de descente	14 s
		Vitesse calculée	85.71 mm/s

6 - ESSAI DE DECLENCHEMENT DU DISPOSITIF DE SECURITE

Réalisation de l'essai: Essai réalisé avec une charge nominale + 110%

6 - Essai de déclenchement

Essai réalisé avec une charge nominale x 1.1 de 2200 kg

6.1 - Possibilité de réaliser cet essai (charge disponible)	Oui
6.2 - Le hayon soulève une charge supérieure ou égale à 110% de la charge nominale	Conforme



7 - A REALISER PAR LE CONTRÔLEUR		7.1 - Pose de l'autocollant de datage oui du contrôle	N° QR Code
Réalisation du contrôle		Coordonnées du propriétaire de l'appareil	
Date du contrôle	13/03/2026		
Date de saisie	13/03/2026		
Nom du contrôleur	Sylvain DELONGHE		
Signature du contrôleur (facultatif)		sans objet	

Observations :

A faire :

Conclusion du rapport :

APTE

Date de fin de validité du rapport :

13/09/2026